

# Projet éducatif

École secondaire de l'Escale



430, 5<sup>e</sup> Avenue à Val-des-Sources (Québec) J1T 1X2  
Téléphone : 819 879-5413 — Télécopieur : 819 879-6698

# 2023-2027

## Table des matières

1.	But et définition du projet éducatif.....	1
2.	Encadrements légaux .....	1
3.	Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	2
4.	Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	2
5.	Contexte dans lequel évolue l'établissement .....	3
	Environnement socio-économique .....	3
	Portrait des jeunes de la MRC des Sources .....	3
	Portrait du milieu scolaire .....	4
6.	Bilan de la cueillette de données .....	5
	Résultats du sondage auprès des élèves .....	5
	Résultats du sondage auprès des parents.....	5
	Résultats du sondage auprès des membres du personnel.....	6
7.	Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite .....	7
8.	Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.....	8

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. éducateurs, secrétaires, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire ;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)<sup>3</sup> ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3) ;
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite

de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Un comité de pilotage a été mis sur pied afin de travailler à l'élaboration de ce projet éducatif. Ce comité de travail était composé de six enseignants, représentant divers champs d'enseignement, trois membres du personnel non enseignant et des membres de la direction. Ce comité était responsable de prévoir les moments et les modalités de consultation des divers groupes et de rédiger les objectifs à partir des informations tirées du processus de concertation.

Les groupes suivants ont été sollicités au cours du processus d'élaboration du projet éducatif :

- membres du personnel de l'école (enseignants, personnel de soutien et professionnels) ;
- élèves de l'Escale ;
- parents des élèves de l'école ;
- membres du conseil d'établissement ;
- partenaires de l'Escale.

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Afin de recueillir un maximum d'information sur le niveau de satisfaction des différents acteurs de l'école (élèves, parents, membres du personnel, partenaires) et sur leurs principales préoccupations en lien avec notre établissement, deux sondages ont été élaborés par les membres du comité. Le sondage a été mis en ligne en octobre 2023 pour les parents, partenaires, les membres de la communauté ainsi que les membres du personnel. En mai dernier, les élèves ont été sollicités en classe pour répondre à un sondage spécifiquement conçu pour eux. Ce sont 285 élèves, 107 parents, 33 membres du personnel et 7 partenaires qui ont répondu à ces différents sondages.

Une présentation des résultats des divers sondages et du portrait de notre clientèle a été faite par la direction aux membres du comité, aux membres du conseil d'établissement et à l'assemblée du personnel. À la suite de cette présentation, les membres du personnel ont été consultés pour identifier les enjeux et orientations prioritaires à inclure à notre projet éducatif.

Le comité a ensuite travaillé à l'élaboration de plusieurs objectifs en lien avec les enjeux et orientations prioritaires établis lors de la consultation et les objectifs du PEVR de la commission scolaire. L'assemblée du personnel a été à nouveau consultée pour le choix des objectifs à retenir parmi la liste élaborée par le comité. À la suite de cette assemblée, les indicateurs et les cibles ont été identifiés par le comité de pilotage.

En fin de processus, le projet éducatif a été présenté à l'assemblée du personnel, au conseil d'établissement et au centre de services scolaire pour les derniers ajustements et l'approbation finale.

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement

Un autre élément qui a particulièrement interpellé l'équipe concerne les principales difficultés à l'école engendrées par le travail. En effet, 36 % des élèves travaillant en même qu'être étudiant à temps plein, disent de ne pas avoir suffisamment d'énergie après le travail pour les travaux et les études; 21 % disent être trop fatigués à l'école à cause du travail et 15 % d'entre eux nomment que leur horaire de travail les empêche de consacrer assez de temps aux études.

Au niveau des habitudes de vie, le pourcentage des jeunes qui ont eu une consommation excessive (cinq consommations et plus lors d'une même occasion) au moins une fois par mois est demeuré stable, c'est-à-dire à 16 % et c'est comparable à la valeur des élèves Estriens. En ce qui a trait au pourcentage de jeunes ayant consommé du cannabis au moins une fois par mois, cette valeur est demeurée stable et comparable à celle de l'Estrie, soit de 6 %. Et pour la question des cigarettes électroniques, en 2020, 36 % des élèves du secondaire avaient déjà utilisé une cigarette électronique comparativement à 41 % en Estrie.

L'enquête québécoise sur la santé psychologique des jeunes du secondaire (EQSJS), a également questionné les jeunes du secondaire sur les principales pratiques, qui selon eux, amélioreraient leur bien-être personnel et auraient un impact sur leur motivation scolaire. Le tableau 2 dresse la liste des quatre plus importants chez les filles et chez les garçons.

**Tableau 2 – Principales pratiques qui amélioreraient le bien-être personnel des élèves**

Filles	Garçons
1. Activités sportives parascolaires	1. Activités sportives parascolaires
2. Soutien pour le cheminement scolaire et professionnel	2. Lien significatif dans le milieu scolaire
3. Lien significatif dans le milieu scolaire	3. Coin tranquille aménagé par les jeunes
4. Coin tranquille aménagé par les jeunes	4. Activités sportives organisées par les jeunes

Les taux de diplomation des trois dernières cohortes de la MRC pour lesquelles les données sont disponibles poursuivent de progresser mais demeurent inférieurs à ceux du Québec. De plus, le taux de diplomation des garçons demeure inférieur à celui des filles (tableau 3). Cette situation de nos garçons continue de préoccuper particulièrement l'équipe-école.

**Tableau 3 – Taux de diplomation et de qualification après 7 ans<sup>3</sup>**

	2012-2019	2013-2020	2014-2021
<b>MRC des Sources</b>			
Filles	76,2 %	83,6 %	74,5 %
Garçons	66,7 %	68,9 %	63,5 %

<sup>3</sup> MEQ, ÉCOBES-Recherche et transfert dans le cadre du projet CartoJeunes, 2023.  
2024-05-21

Combiné	71,7 %	75,5 %	68,2 %
<b>Ensemble du Québec</b>			
Combiné	79,7 %	79,7 %	80,2 %

Notons que le taux de décrochage scolaire est plus élevé dans notre région (22,4 %) que la moyenne provinciale (13,5 %).<sup>3</sup>

### Portrait du milieu scolaire

L'école secondaire de l'Escale reçoit les élèves en provenance de 7 écoles primaires et entretient des liens étroits avec le centre de formation professionnelle EXPÉ point de services Val-des-Sources et le centre de formation des adultes des Sommets point de services Val-des-Sources. De même, une belle collaboration existe entre notre établissement et de nombreux employeurs de la région qui reçoivent nos jeunes pour des visites exploratoires et des stages. L'Escale peut aussi compter sur de nombreux partenaires et entretient des liens étroits avec les élus des municipalités qu'elle dessert.

En 2023-2024, l'Escale accueille 613 élèves répartis en 29 groupes de la façon suivante :

**Tableau 4 : Distribution des élèves pour l'année scolaire 2023-2024**

<b>Cheminement régulier</b>	<b>Adaptation scolaire</b>
1 <sup>re</sup> secondaire : 5 groupes	Classe de communication : 1
2 <sup>e</sup> secondaire : 4 groupes	Classe de cheminement continu : 2
3 <sup>e</sup> secondaire : 4 groupes	Classe de cheminement adapté : 2
4 <sup>e</sup> secondaire : 3 groupes	Classe de formation à un métier semi-spécialisé : 1
5 <sup>e</sup> secondaire : 3 groupes	Classe de formation préparatoire au travail (CFER) : 1
	Classe de projet particulier P15 : 1
Classe de rattrapage R16 : 1	

L'école a connu une augmentation de clientèle au cours des dernières années et cette croissance devrait se maintenir pour les prochaines selon les données démographiques disponibles. Plusieurs élèves de l'école sont identifiés handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Plusieurs disposent également d'un plan d'intervention adapté pour répondre de façon spécifique à leurs besoins. À ce chapitre, nous avons noté une grande augmentation du nombre d'élèves qui arrivent du primaire avec de tels plans et des mesures d'adaptation, telles que l'utilisation d'outils technologiques.

Depuis 2013, notre organisation compile des données dans le cadre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au fil des années, la proportion d'élèves qui disent se sentir en sécurité à l'école s'améliore. Nous sommes passés de 51 % (2013) à 74 % (2023).

L'école secondaire de l'Escale se distingue au niveau de la qualité de ses programmes et de son enseignement. En effet, les taux de réussite de nos élèves aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation se maintiennent à un niveau élevé année après année.

Figure 1 Taux de réussite aux épreuves du ministère de l'Éducation du Québec



Source : Analyse provenant de la base de données de l'école secondaire l'Escale via l'outil Lumix.

Finalement, l'Escale peut compter sur une équipe-école en changement. Pour l'année scolaire 2023-2024, l'équipe de l'Escale se compose de 79 personnes dévouées dont 2 membres de la direction, 49 enseignants, 29 membres du personnel de soutien et 5 professionnels. À ceux-ci s'ajoutent des partenaires (infirmière, intervenante en toxicomanie, policier communautaire) qui collaborent avec l'équipe pour élargir la gamme de services offerts aux élèves. De plus, l'école a mis de l'avant le développement de la compétence numérique. À cet égard, tous les élèves de l'école bénéficient d'un appareil numérique.

## 6. Bilan de la cueillette de données

Lorsque questionnés sur les aspects qui devraient être intégrés au projet éducatif de l'école, les sept éléments suivants ont été ressortis par plus du quart des parents :

- Le niveau de motivation scolaire
- L'état psychologique des jeunes
- Les services complémentaires
- La lutte contre la violence et l'intimidation
- L'encadrement disciplinaire
- La pratique régulière d'activité physique
- La prévention de la dépendance

### Résultats du sondage auprès des membres du personnel

En octobre 2023, un sondage auprès des membres du personnel de l'Escale a permis de dégager certains enjeux communs à l'ensemble de l'équipe. Pour la majorité des 24 aspects pour lesquels ils ont été sondés, la proportion des membres de l'équipe-école se disant très satisfaits ou satisfaits se situait entre 70 % et 95 %. Du lot, neuf aspects sont ressortis encore plus positivement alors que cinq aspects ont reçu un taux de satisfaction inférieur à 60 %. Ces aspects sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

**Tableau 9 – Aspects pour lesquels les membres du personnel de l'Escale se disent particulièrement satisfaits (sondage réalisé en octobre 2023)**

Aspects	Pourcentage de satisfaction
Offre d'activités parascolaires	100 %
Niveau de motivation scolaire des élèves	97 %
Le taux de diplomation	97 %
La communication avec l'école	97 %
La collaboration avec la communauté	93 %
La pédagogie employée au sein de l'école	91 %
L'encadrement pédagogique	91 %

**Tableau 10 – Aspects pour lesquels les membres du personnel se disent moins satisfaits**

Aspects	Pourcentage de satisfaction
Habilités en mathématique	38 %
État de santé psychologique des élèves	38 %
Prévention de la dépendance	44 %
État de santé physique des élèves	45 %
Devoirs à la maison	48 %
Habilités en lecture	57 %
Le taux de réussite à l'épreuve d'écriture de français	78 %

Lorsque questionnés sur les aspects qui devraient être intégrés au projet éducatif de l'école, les éléments suivants ont été ressortis:

- Niveau de motivation scolaire des élèves
- État de santé psychologique des élèves
- L'encadrement pédagogique (répondant, récupération)
- Les services complémentaires
- Le taux de diplomation
- La pratique régulière d'activités physiques
- Taux de diplomation des élèves
- La collaboration entre enseignants
- La qualité des infrastructures

Les aspects marqués en bleu sont les éléments communs entre les priorités des parents et des membres du personnel de l'Escale.

## 7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

En 2022-2023, la Commission scolaire des Sommets a élaboré son plan d'engagement vers la réussite (PEVR) pour la période de 2023-2027. Tous les travaux du comité d'élaboration du projet éducatif de notre établissement et de l'équipe-école ont été élaborés en gardant en tête les principaux enjeux et orientations du PEVR.

Dans le tableau présenté à la section suivante, les liens entre les orientations et objectifs de notre projet éducatif et ceux du PEVR sont clairement présentés.

## 8. Valeurs de l'école

- Respect
- Engagement
- Rigueur

Le respect et l'engagement est une question de rigueur.

### PROJET ÉDUCATIF-2023-2027

Orientations	Cohérence avec le PEVR	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
<b>Enjeu : Réussite éducative de tous les élèves</b>					
Offrir à tous les élèves des conditions optimales afin de maintenir leur motivation et soutenir leur engagement tout au long de leur parcours scolaire.	<p>1.1.1 Poser des actions qui favorisent l'adoption de comportements positifs, de saines habitudes de vie, un climat empreint de bienveillance et le bien-être dans l'ensemble des établissements et des services du CSSDS</p> <p>2.2.1. Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification</p> <p>2.2.2. Augmenter le nombre d'élèves dont le résultat est au-dessus de 70 % en français (lecture et écriture) et en mathématique (résoudre et raisonner)</p>	1. Augmenter le taux de réussite scolaire afin de contribuer à l'augmentation du sentiment d'efficacité personnel des élèves	<p>Taux de qualification</p> <p>Taux de diplomation</p> <p>Taux de réussite dans les cinq matières à sanction</p>	<p>Diminution du taux de sortie sans diplôme ou qualification</p> <p>Maintien du taux de réussite en anglais, en histoire et en sciences</p> <p>Augmentation du taux de réussite en français et en mathématiques</p>	<p>Taux de sortie sans diplôme ou qualification : 18,2 %</p> <p>Taux de réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français 2<sup>e</sup> secondaire résultat disciplinaire final : 78,7 % Résultat final écriture : 82,7 %</li> <li>• Français 5<sup>e</sup> secondaire résultat disciplinaire final : 94,06 % Résultat final écriture : 68,4 %</li> <li>• Anglais 5<sup>e</sup> secondaire _résultat final : 100 %</li> <li>• Math 4<sup>e</sup> secondaire (CST-SN) : 79,31 %</li> <li>• Sciences 4<sup>e</sup> secondaire : 92,68 %</li> <li>• Histoire 4<sup>e</sup> secondaire : 95,56 %</li> </ul>

	<p>1.1.2. Continuer le développement des projets pédagogiques particuliers et programmes au secondaire</p> <p>1.1.3. Offrir des projets diversifiés et motivants pour l'ensemble des élèves</p> <p>2.1.3. Mettre en place, au secteur des jeunes, des pratiques efficaces favorisant l'inclusion des élèves issus de l'immigration</p> <p>2.4.1. Améliorer la transmission de l'information concernant les élèves entre les intervenants de l'école et lors du passage du primaire au secondaire et du secondaire à la FP ou à la FGA</p>	Augmenter le sentiment d'appartenance des élèves (par exemple : accueil des nouveaux élèves)	<p>Taux de participation aux différents projets et activités proposés par l'école</p> <p>Taux d'absences non motivées</p>	À déterminer en 2024-2025	<p>Taux d'appréciation (vie parascolaire) : 82 %</p> <p>Taux de participation aux projets et activités proposées par l'école en 2023-2024 : inconnu.</p> <p>Taux d'absences non motivées en 2022-2023 : inconnu.</p> <p>70 % des élèves ont le goût d'apprendre à cette école</p>
--	---	--	---	---------------------------	---

Orientations	Cohérence avec le PEVR	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
--------------	------------------------	-----------	-------------	--------	--------------------

**Enjeu : Bien-être des élèves et du personnel**

Assurer un environnement bienveillant, sain et sécuritaire pour l'ensemble des élèves	1.1.1. Poser des actions qui favorisent l'adoption de comportements positifs, de saines habitudes de vie, un climat empreint de bienveillance et le bien-être dans l'ensemble des établissements et des services du CSSDS	Favoriser le développement du lien socioaffectif entre le personnel et les élèves.	Pourcentage des élèves qui ont confiance en l'adulte	À déterminer en 2024-2025	<p>76 % des élèves ont mentionné connaître un adulte à qui parler en cas de problème</p> <p>53 % des élèves estiment que tous les élèves sont traités également</p>
	3.4.2. Développer chez les élèves et les employés les compétences pour l'utilisation des outils technologiques afin d'en faire des utilisateurs éclairés	Développer chez les élèves quelques dimensions de la compétence numérique	Le nombre d'interventions faites à propos des médias sociaux	Autres indicateurs à déterminer avec l'équipe-école en 2024-2025	<p>Diminuer le nombre d'interventions</p> <p>À déterminer en 2024-2025</p>
Favoriser l'accomplissement personnel de l'équipe-école	2.2.3 Augmenter la proportion du personnel enseignant qui utilise les pratiques d'enseignement efficace reconnues par la recherche	Augmenter le sentiment d'appartenance et de reconnaissance au sein de l'équipe-école	Augmenter le taux de participation aux collectes d'informations numériques (sondage, consultation, etc.).		

	<p>3.1.1. Améliorer les processus d'accueil et d'insertion du personnel</p> <p>3.1.2. Développer et actualiser un processus d'accompagnement et de supervision pour amener les gestionnaires, le personnel enseignant, professionnel et de soutien à se développer professionnellement tout au long de leur parcours</p> <p>3.4.2. Développer chez les élèves et les employés les compétences pour l'utilisation des outils technologiques afin d'en faire des utilisateurs éclairés</p>	<p>Développer chez le personnel quelques dimensions de la compétence numérique</p>	<p>À déterminer avec l'équipe-école en 2024-2025</p>	<p>À déterminer en 2024-2025</p>	
--	--	--	--	----------------------------------	--